

Qualcomm fournira des composants aux mobiles 3G de Nokia

Qualcomm et **Nokia** repartent sur de nouvelles bases. Selon les termes d'un récent accord le fondateur américain de puces pour mobiles fournira ses composants à son partenaire finlandais pour sa prochaine génération de terminaux mobiles 3G destinés au marché américain.

Pour les deux acteurs, le rapprochement se révèle très avantageux. Travailler avec le constructeur scandinave offre à Qualcomm une opportunité de développement à l'échelle mondiale.

La coopération se révèle tout aussi profitable pour Nokia. Une collaboration avec Qualcomm lui permet non seulement de renforcer sa pénétration du marché américain, mais aussi de réduire ses coûts de production.

Selon les termes du contrat, Nokia pourra intégrer les puces pour mobiles de Qualcomm dans ses futurs *smartphones* 3G. Auparavant, le fabricant de mobiles faisait appel aux services de Texas Instruments et STMicroelectronics.

"Nous sommes vraiment content de cette opportunité" assure Andrew Gilbert, responsable européen de Qualcomm, interrogé par *Reuters*.

« Les premiers appareils mobile, nés de cette collaboration, devraient être lancés mi-2010 et compatibles avec la future plate-forme développée par la Fondation Symbian », a ajouté Nokia dans un communiqué.

Ce rapprochement marque un tournant dans les relations de deux entités qui se sont pendant très longtemps affrontées sur le terrain judiciaire. Petit rappel des faits.

En 2005, Qualcomm accuse Nokia de violation de brevets portant sur le GSM. Le finlandais, très loin de se laisser faire dépose auprès de l'Union européenne une plainte accusant Qualcomm de violation de brevet portant sur la téléphonie 3G.

Les rapports entre les deux sociétés empirent jusqu'en juillet 2008, date à laquelle les deux entreprises décident de s'entendre. Un accord à l'amiable permet désormais aux deux fabricants de tirer définitivement un trait sur leurs contentieux juridiques et fixe l'utilisation par les deux groupes de leurs technologies respectives (et des royalties) pour 15 ans.

Nokia avait, au passage, versé à Qualcomm la coquette somme de 1,7 milliard d'euros.